

Le budget 2020 d'Oron, avoisinant les 24,32 millions de francs, prévoit un excédent de charges de 97 100 francs. Le Conseil communal, réuni lundi soir, y a intégré un montant de 90 000 francs destiné à financer les camps et les sorties scolaires: un amendement de la socialiste Monique Ryf, passé de justesse.

## Les sorties et les camps scolaires inscrits dans le budget

La séance des budgets du Conseil communal d'Oron s'est tenue lundi soir à Ecoteaux. Pour l'exercice 2020, la Municipalité prévoit quelque 24,32 millions de francs de charges et environ 24,22 millions de francs de revenus, soit un excédent de charges de 97 100 francs. «Ce budget a été réalisé avec réalisme et prudence, a indiqué la commission des finances. Les dépenses ont une nouvelle

fois été maximisées, tandis que les recettes, elles, ont plutôt été minimisées.»

Avant que ce budget ne soit voté, la socialiste Monique Ryf a déposé un amendement pour qu'un montant de 90 000 francs soit rajouté aux 2,99 millions de francs destinés à l'enseignement primaire et au groupement scolaire Oron-Palézieux. «Cette somme couvrira les frais des camps de ski, des camps verts et

des sorties scolaires.» Pour rappel, un arrêt du Tribunal fédéral, entré en vigueur cette année dans le canton de Vaud, impose désormais leur gratuité, frais d'alimentation mis à part.

La conseillère a soutenu que ce manque à gagner pour la commune devait être compensé, parce que ces activités permettent aux enfants de découvrir et de pratiquer des sports, ainsi que de faire des expériences enrichissantes, notamment en termes de vie communautaire. «De plus, ces camps sont très importants, du point de vue de l'égalité des chances: tous les enfants n'ont pas l'occasion de faire du ski ou de visiter des musées.»

### Le dernier mot revient au président

Un amendement qui a longuement été débattu et auquel le syndic Philippe Modoux s'est opposé: «Il y a peut-être des inégalités, mais nous ne voulons pas mettre ce montant dans un fonds perdu, un chèque en blanc en quelque sorte. C'est sûr que les enfants méritent des camps, mais il faut tout de même limiter la chose. Donner 90 000 francs, comme ça, c'est impossible à réaliser. Je conseille vivement au Conseil communal de refuser cet amendement.»

Le scrutin, effectué à bulletins secrets, a abouti à un résultat on ne peut plus équilibré: 25 oui, 25 non et deux abstentions. Un cas de figure, prévu par le règlement, qui laisse le dernier mot au président du Conseil communal. C'est donc Jean-Luc Schwaar, de Grindor (Groupe des indépendants d'Oron), qui a dû trancher. Il a décidé d'accepter cet amendement, expliquant après la séance qu'il

l'avait jugé «pertinent». Les sorties scolaires seront ainsi, pour l'année prochaine tout du moins, toujours aussi nombreuses et financées par la commune. Le budget a ensuite été adopté à l'unanimité.

Par ailleurs, le législatif a accepté un crédit d'investissement de 392 000 fr. pour l'aménagement d'une liaison entre le réseau d'eau potable de l'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère et celui d'Oron. La pose et l'entretien de la conduite, dont seuls les 10% se situent en terre oronaise, seront entièrement aux frais de la commune vaudoise, puisque c'est elle qui en est demandeuse et utilisatrice. La liaison servira principalement à alimenter la zone industrielle de Palézieux.

### Financement du Courier

L'autre point à l'ordre du jour concernait un crédit d'étude, s'élevant à 108 000 francs, pour la réalisation d'une gare routière et d'un accès au centre sportif d'Oron-la-Ville. Si la terminologie «gare routière» et la nécessité de créer davantage de places de stationnement ont été remises en cause par Florian Meyer, de Grindor, le crédit a finalement passé la rampe sans aucune difficulté.

La séance a en outre été l'occasion d'assermenter Nicolas Daeppen, nouveau membre du Conseil communal. Il remplace le PLR, UDC et indépendant de centre droit Julien Giller, démissionnaire en raison de son déménagement. Enfin, Laurence Bellon, de Grindor, a questionné la Municipalité quant au subventionnement du *Courrier d'Oron* et à la nature du contrat les liant. Philippe Modoux a répondu que «environ 50 000 francs, des 60 000 francs alloués aux frais de communications sont destinés au *Courrier*» et que «la Municipalité a droit à une dizaine de pages par année pour y insérer ses informations». **Christian Marmy**



Le coût des camps et des sorties de classes des élèves du niveau primaire de l'établissement scolaire Oron-Palézieux a été inscrit dans le budget 2020. ARCH. MESS.